

# Dossier d'Intervention Ulérieure

## D.I.U.

# CHECK-LIST

### ***1.1 Intervenants***

Maître d'Ouvrage :

Maître d'Oeuvre :

Bureau de Stabilité :

Bureau de Contrôle :

Bureau Techniques Spéciales :

Entreprise générale :

Lot 1 :

Lot 2 :

Coordination Sécurité-Santé :

## 2 LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES AU DIU

### 1. Documents administratifs

• Copie du permis d'urbanisme	
• Copie du permis d'environnement	
• Permis d'exploiter	
• Copie de l'inventaire d'amiante et autres produits dangereux	
• Étude prospective du sol	
• Avis des pompiers	
• Cahier des Charges / Métré / Bon de Commande	
• Plans de Stabilité comme construit	
• Plans d'Architecture comme construit	
• Plans des Techniques Spéciales « <b>conduits utilitaires cachés ou intégrés</b> » <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chauffage</li> <li>- Electricité</li> <li>- Climatisation</li> <li>- Ascenseur</li> <li>- Puits, fosses, citernes</li> <li>- Enseignes au Néon</li> </ul>	
• Dossiers Techniques et de Maintenance <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaudière</li> <li>- Eau chaude</li> <li>- Ascenseur</li> <li>- Extracteurs</li> <li>- Climatisation</li> <li>- Puits, fosses, citernes</li> </ul>	
• Réceptions par Service Externe de Contrôle Technique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gaz</li> <li>- Electricité (+ schéma unifilaire)</li> <li>- Ascenseur</li> <li>- ...</li> </ul>	
•	

## 2. Plans comme construit

Les plans comme construits sont indispensables pour toutes les modifications ultérieures.

Leur exploitation permet, en tant que support et source d'informations, d'établir un système de gestion et de maintenance intégrant la prévention des risques en matière de sécurité et de santé au travail.

- **Plans de stabilité :**

Ils reprennent les éléments porteurs (dalles, poutres, colonnes, ...) avec la charge admissible.

Ils sont indispensables en cas de transformation, d'extension ou de changement de destination de locaux ou de l'immeuble tout entier.

Les plans de ferrailage feront partie de ces plans.

- **Plans d'architecture :**

Notamment :

- Plans des parkings en sous-sol avec gabarit réel des accès et chemins de circulation intérieure (hauteur libre réelle et largeur)

- Plans des façades et des toitures avec relevé des ancrages permanents

- **Plans des techniques spéciales :**

Notamment :

- zones principales : chauffage, climatisation, électricité, ascenseurs, et des accès pour les entretiens et remplacements ultérieurs.

ascenseurs et monte-charges avec indication des charges et dimensions utiles

## 3. Dossiers de maintenance

Les entrepreneurs fourniront obligatoirement un **dossier technique et de maintenance** relatif à leurs travaux. Ce dossier est à insérer au DIU.

## 4. Les plans et consignes de secours

Les plans de secours et consignes d'alerte, d'alarme et d'évacuation, de même que le « dossier incendie » remis aux pompiers, sont à établir par le maître d'ouvrage.

## 5. Utilisation de produits dangereux

La liste des produits chimiques utilisés sur le site, leur localisation, les quantités stockées, les fiches techniques, les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation,...

## 6. Fiches techniques et Plans d'implantation des EPC et EPI intégrés à l'ouvrage

L'emplacement, la procédure d'utilisation et les capacités des EPC et EPI intégrés à l'ouvrage ou disponibles sur site. Fiches techniques et de sécurité de tous les produits particuliers.

## 7. Informations relatives aux éléments structurels et essentiels de l'ouvrage :

AR-CTM Partie C, Section 1 ou Section 2, point 1

<<< Eléments précontraints, en traction, reprises en SS-Oeuvre, portance des planchers (ref. plans), etc... >>>

## 8. Informations relatives à la nature et l'endroit des dangers décelables ou cachés :

AR-CTM Partie C, Section 1 ou Section 2, point 2

<<< Faire référence aux plans éventuels; dire que canalisations en chape; pas nécessairement photos ou plans détaillés MAIS important pour gaz et HT !! avec schéma de passage>>>

### **3 FICHES d'INTERVENTIONS ULTERIEURES prévisibles**

**Intégrer les remarques contenues dans les rapports CSS et les justifications de ARCHI**

1. Façades
2. Menuiseries extérieures
3. Toitures à versants
4. Toitures plates
5. Toitures en matériaux fragiles
6. Jardinières
7. Revêtements muraux
8. Faux plafonds
9. Locaux techniques et CAVES
10. Eclairages extérieurs, enseignes, panneaux lumineux
11. Eclairages intérieurs
12. Sécurité incendie et détection, éclairages de secours et de sécurité
13. Groupes électrogènes et transformateurs
14. Interventions sur les ascenseurs et monte-charges
15. Interventions sur les techniques
16. Interventions sur les aménagements extérieurs
17. Interventions aux parkings à ciel ouvert et en sous-sol
- ...